PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 c.
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements commencent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 26 FEVRIER 1908 81ème Année.

LES ELECTIONS D'ETAT.

—:o:—

Une journée sans incidents notables.

Ainsi que l'avait décidé le Comité Central du Parti démocrate, les secondes élections primaires ont eu lieu hier dans tout l'Etat et ont permis au Parti de compléter sa liste de candidatures qu'il soumettra aux électeurs en avril prochain.

La première mise à l'épreuve de la nouvelle loi électorale il y a environ un mois, n'avait donné qu'à deux des candidats la majorité des voix voulue pour les rendre éligibles ; et comme la loi veut que le candidat recevant le plus petit nombre de suffrages lorsque plus de deux candidats sont en présence, se retire de la lutte, pour chacune des fonctions il n'y avait que deux aspirants.

De bonne heure hier matin, les polls ont été ouverts, et bien qu'il plût et qu'il fît un temps affreux, dans nombre de polls les électeurs se sont présentés pour faire acte de citoyenneté, c'étaient les hommes se rendant au travail.

A ce moment on aurait été porté à croire que les prophètes de malheur avaient dit vrai, que le vote serait faible ; mais vers dix heures le ciel s'est éclairci et un brillant soleil a versé sur la ville une printanière chaleur, et dès lors la vie reprenait partout, et les polls se repeuplaient.

Les électeurs ont exercé librement leur droit sans difficulté, ce qui a prouvé que la nouvelle loi électorale n'est pas si imparfaite que le prétendent les récalcitrants de la première heure.

Les dépêches des campagnes sont arrivées lentement en ville donnant des rapports trop incomplets pour les livrer à la publicité.

En ville, le dépouillement des boîtes de scrutin s'est fait aisément ; avant minuit on savait que MM. Lambremont, Capdevielle, Guion et Crandell avaient sur leurs concurrents une écrasante majorité.

Le vote en ville dans les dix-sept wards a donné les chiffres suivants :

Lieutenant-gouverneur—Lambremont, 19,977 ; Bailey, 5,229.

Auditeur — Capdevielle, 20,523 ; Frazee, 4,519.

Avocat général — Guion, 20,719 ; Coco, 4,171.

Enregistreur des terres—Crandell, 19,031 ; Grace, 5,711.

Dans les Campagnes.

62 precincts—Lambremont, 2507 ; Bailey, 2571 ; Capdevielle, 2522 ; Frazee, 2429 ; Guion, 3084 ; Coco, 1873 ; Crandell, 2140 ; Grace, 2734.

St-Bernard.

Lambremont, 312; Bailey, 20; Capdevielle, 275 ; Frazee, 57 ; Coco, 33 ; Guion, 299 ; Crandell, 220 ; Grace, 112.

Jefferson.

Lambremont, 622 ; Bailey, 219 ; Capdevielle, 605 ; Frazee, 251 ; Guion, 642 ; Coco, 158 ; Crandell, 591 ; Grace, 253.

Iberville

Lambremont, 629 ; Bailey, 267 ; Capdevielle, 647 ; Frazee, 218; Guion, 330 ; Coco, 525 ; Crandell, 27 ; Grace, 886.

Baton Rouge.

La ville donne à M. Capdevielle une majorité de 259 voix.

LES MÈRES.

—::—

Chronique parisienne :

Elle était là, debout, la mère [douloureuse....

Eh bien, vraiment, elles sont toutes debout, au moment du danger, au moment de la souffrance, au moment de l'héroïsme, au moment qui semblerait devoir être le moment du désespoir.

Voici cette reine du Portugal qui couvre de son corps dressé le corps déjà cadavre de son époux, le corps blessé mortellement de son fils, le corps blessé aussi de son second fils, s'exposant, c'est trop peu dire, se donnant à la mort qui semble avoir comme reculé devant elle et frappant l'assassin de ce qu'elle a dans la main ; et ce qu'elle a dans la main, ironie singulière, tragique peut-être, souriante peut-être à travers l'horreur des choses, se trouve être un bouquet de fleurs.

Voici ces mères de soldats frappés au Maroc, Mme Ricard, mère du lieutenant Ricard ; Mme la comtesse de Florian, mère du cavalier Amaury de Kergorlay, héroïques dans leur deuil, et bénissant Dieu parce qu'il ne peut pas se tromper, ni nous tromper et parce que la mort glorieuse des jeunes, comme l'avait déjà compris l'antiquité, est un signe d'honneur mis sur la porte d'une maison.

Toutes, reines, nobles, bourgeoises parfaitement égales devant les volontés divines et le mystère des desseins célestes qu'on ne pénètre pas, mais qu'il est permis d'estimer justes en leurs fins suprêmes, ont semblé dire le mot sublime de Veuillot : "Seigneur ! ôtez-moi mon désespoir et laissez-moi ma douleur !"

Les sociologues ont cru découvrir qu'il a existé une période de l'humanité où les femmes, à la condition qu'elles fussent mères, étaient les chefs de l'Etat, "ou bien" qu'il a existé certains peuples où les femmes mères de famille étaient les chefs de la cité, étaient le grand conseil du peuple. Si Tacite a été bien renseigné sur les vieux Germains, qui sont partiellement nos ancêtres, il faut croire, et il faut savoir, que les mères étaient consultées sur toutes les grandes affaires et pesaient d'un très grand poids dans toutes les délibérations des chefs du peuple.

C'est tout cela qu'on a appelé le "matriarcat". Qu'il ait existé constitutionnellement, c'est ce dont je ne suis pas assez sûr, ni personne ; mais je dis qu'il existe réellement toujours, partout où la nation est forte et s'est conservée généreuse. La mère forte et généreuse est comme l'âme même de la patrie. La patrie se reconnaît en elle et elle-même se reconnaît dans la patrie et l'une fait comprendre et pour ainsi dire fait sentir l'autre.

Sans remonter à la mère des Gracques....Et pourquoi non ? Si Sparte a duré plus longtemps qu'Athènes et si Rome a duré plus longtemps que la Grèce, c'est en grande partie parce que la femme, mère des citoyens, avait beaucoup plus d'importance à Sparte qu'à Athènes, où elle semble n'en avoir eu aucune ; et beaucoup plus à Rome qu'en Grèce, où elle n'en eut jamais beaucoup nulle part. La "Matrona" a été la personnification de la république romaine en son bon temps et une des forces dont était fait ce faisceau puissant qui était l'Etat romain. Plus tard, les mères des grands hommes, à commencer par Blanche de Castille et à continuer par presque toutes les mères d'hommes illustres, ont été des femmes distinguées par l'esprit et surtout par le cœur.

Peut être y a-t-il là une loi physiologique, les fils "tiennent de la mère" en général, surtout moralement. Mais j'y vois encore plus l'influence de l'exemple, extrêmement forte quand elle va, dans la famille, d'un sexe à l'autre, et comme diagonalement. Que le jeune garçon trouve en son père des exemples de virilité et de force d'âme, il ne laissera pas d'y attacher son attention ; mais qu'il les trouve chez sa mère, il en sera beaucoup plus frappé et pénétré plus profondément, de même qu'une affection délicate, attendrie et comme féminine de la part d'un père laisse une trace ineffaçable dans l'esprit de sa fille. Que d'exemples, tout proches de nous, aurais-je à citer, si les souvenirs de la vie privée ne devaient pas être protégés par une certaine pudeur publique et je veux dire par une certaine pudeur des publicistes !

A ce propos, comme les lecteurs se trompent quelquefois sur nos intentions et même sur nos idées essentielles ! J'avais écrit quelque part, sans songer à mal : "....les garçons, à l'âge de douze ans, passant sous l'influence du père et échappant à celle de la mère...." J'ai reçu une lettre à cheval, comme on disait autrefois, ou une de ces lettres par quoi l'on se sent mis à pied, et c'est précisément la même chose.

Comment pouvais-je trouver bon que le garçon passât sous l'influence du père et comment pouvais-je vouloir qu'il échappât à l'influence de la mère ? Comment un homme qui a quelques prétentions à l'office de moraliste, pouvait-il professer des théories si monstrueuses ? Comment....

Mais, s'il vous plaît, je n'ai jamais soutenu "qu'il fût bon" que le garçon échappât à la mère, ni que "je voulusse" qu'il en fût ainsi. J'ai dit qu'il en est ainsi, que les choses se passent de la sorte, qu'il en va comme cela, que c'est ce qui a lieu et que c'est le phénomène qui se produit. J'aurais dû peut-être ajouter : "Malheureusement." Peut-être ; mais comme ce n'était pas du tout un article pédagogique que j'écrivais, le "malheureusement" n'avait rien à faire en ce papier-là.

Tant y a que c'est précisément mon avis que le garçon doit passer sous l'influence du père, ce qui est naturel, nécessaire et excellent, "sans échapper" à celle de la mère. Il y a un moment dans la vie de l'enfant où il se dédouble sans se partager. Il avait un guide ; il en a deux et

Chacun en a sa part ; les deux l'ont [tout entier.

Il y a un moment où, à l'influence de la mère doit s'ajouter celle du père et de telle sorte que celle-ci, en complétant celle-là, ne fait, en la rendant plus efficace, que la rendre plus forte.

Mot que j'invente ; mais qui a si évidemment dû être prononcé que je le donne pour authentique : Le père : "Il a douze ans, je vais décidément être son père." La mère : "Alors, je ne serai plus autant sa mère." Le père : "Tu la seras davantage."

On me dira qu'il y a des familles où l'enfant est moins partagé consubstantiellement, si je puis ainsi dire, et où, s'il n'est pas sous l'influence du père, il n'est ni plus ni moins sous l'influence maternelle. Ce pauvre Maximien, du "Blé qui lève" de M. Bazin, fut ainsi. Ni son père ni sa mère ne l'ont élevé. Ni son père n'a mérité d'être sa mère, ni sa mère n'a mérité d'être son père ; ni même chacun n'a mérité d'être ce qu'il était. Et cependant Maximien est un homme qui.... un homme enfin.

C'est une chose qu'il faut reconnaître, et M. Léon Daudet l'a reconnu vaillamment, "contre sa thèse", dans le "partage de l'enfant", que l'enfant peut quelquefois s'élever tout seul, se dresser tout seul et que même à cette école du malheur il arrive qu'il se trempe très fortement. Mais c'est un grand risque qu'il y a là et le plus certain de beaucoup, c'est que l'enfant soit élevé chez père et mère qui soient les contraires de M. et de Mme Maximien.

Et ce qu'il y a de certain aussi, c'est que, Dieu merci, beaucoup de familles en France sont exactement le contraire du ménage Maximien. Les croisements d'influence sont choses si multiples et si abondantes en surprises, que j'ai connu une mère qui a excellemment élevé son fils à force "d'avoir été élevée par lui". Elle était douce et très timide. Elle aurait désiré que son fils eût une carrière très pacifique, et si elle n'était pas tout à fait sûre de souhaiter qu'il fût notaire, c'est qu'il existe des études d'avoué. Le petit garçon était éminemment belliqueux. Tant qu'il n'y eut que ceci qu'il aimait à commander à des soldats de bois, elle ne s'en inquiéta pas autrement et continuait à rêver de panonceaux. Mais quand devenu à peu près grand, le petit garçon se montra parfaitement décidé à entrer à l'Ecole militaire, elle fut d'abord désolée, puis mélancolique, puis résignée ; puis, peu à peu, elle devint fière, et c'est elle qui soutint le fils contre le père, qui était resté aussi pacifique qu'elle l'avait été.

Etait-ce atavisme latent chez la mère, et que la vocation du fils avait peu à peu réveillé ? Je n'crois pas ; c'était contagion. Si l'on avait—je le souhaite aux dames—des miroirs où l'on se vît plus beau qu'on est, on deviendrait plus beau à se regarder souvent. Cette mère s'était regardée dans son fils comme dans une glace. Elle avait dit d'abord : "Je ris de me voir si fière en ce miroir", et peu à peu elle était devenue plus fière, en effet. Oh ! le miroir suggestif que les yeux d'un fils !

Toujours est-il que c'est un spectacle consolant et réconfortant que celui de ces mères stoïques et de ces mères sublimes qui se redressent de toute leur hauteur dans le péril et dans la douleur, au champ d'honneur et au champ de deuil

Elle était là, debout, la mère dou- [loureuse....

Elles sont toutes debout. "Un Empereur doit mourir debout." Les mères—et vous voyez bien que c'est le "matriarcat"—veulent vivre et mourir debout, comme des souveraines, pour donner l'exemple de la tête haute et la leçon de "Haut les cœurs !"

GUÉRISON A DOMICILE DES FEMMES

ECRIVEZ-NOUS LIBREMENT

et franchement, avec la plus grande confiance, nous faisant part de tous vos maux, et donnant votre âge. Nous vous enverrons un **AVIS GRATUIT,** dans une enveloppe ordinaire cachetée, et un précieux Livre de 64 pages sur le "Traitement à Domicile des Femmes."

Adresse : Ladies' Advisory Dept., The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

SI VOUS CRAIGNEZ

l'ennui de décrire votre maladie verbalement, pourquoi ne pas essayer le Traitement Cardui à Domicile, et voir s'il ne vous soulagera pas comme il l'a fait pour Mme Ellen Gibert, de Villa Ridge, Ill., qui écrit : "J'ai souffert de maladies propres aux femmes et de ces défaillances avec suffocations. J'étais très nerveuse, et je m'affaiblissais de plus en plus. Des amis venaient me voir croyant que j'allais mourir quand je commençai à prendre le

VIN DE CARDUI Secours des Femmes

qui me soulagea immédiatement. Je vais bien maintenant et je recommande le remède à toutes mes amies." Le mérite de Cardui, comme remède digne de confiance et efficace pour toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, est connu depuis 50 ans. C'est une préparation pure et non enivrante d'ingrédiens végétaux, ayant un effet curatif particulier sur les organes et fonctions de la femme. Le Cardui, on s'est aperçu, apaise la douleur, règle les fonctions incertaines et remet en bon état les organes affectés. Essayez-le.

A toutes les Pharmacies en Bouteilles de $1.00

DEPECHES Télégraphiques

—:o:—

Le général Stoessel demande sa grâce à l'empereur.

St-Pétersbourg, 25 février.—Le lieutenant-général Stoessel qui le 20 février dernier a été condamné à mort par un conseil de guerre pour avoir rendu la forteresse de Port Arthur sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, a envoyé aujourd'hui une pétition à l'empereur Nicolas demandant sa grâce.

La cour après le prononcé de la sentence avait recommandé que la peine de mort fut commuée en dix ans d'internement dans une forteresse et l'exclusion du général Stoessel de l'armée russe.

Déraillement d'un train d'excursion.

Laredo, Texas, 25 février—Un train d'excursion parti de Chicago pour San Antonio, a déraillé ce matin près de la station d'Orrville, située à douze milles au nord de Laredo.

Plusieurs wagons ont quitté les rails et se sont brisés sur le côté de la voie. Trente personnes ont été blessées dont plusieurs mortellement.

On croit que l'accident a été causé par par la rupture d'un essieu de la locomative.

La situation politique au Portugal.

Lisbonne, 25 février—Le calme qui règne à Lisbonne depuis l'assassinat du roi Carlos est plus apparent que réel, et l'on s'attend à une prochaine lutte politique qui décidera du sort de la monarchie.

La grande masse du peuple portugais semble se désintéresser de l'issue du conflit et c'est à Lisbonne que restera concentrée l'action qui fera du Portugal une république ou une monarchie constitutionnelle aux tendances des plus libérales. Toute mesure réactionnaire prise à l'heure actuelle par le gouvernement ne ferait que précipiter le conflit.

Depuis la tragédie dans laquelle le roi don Carlos et le prince royal ont perdu la vie les dissidents-progressistes ont joint les rangs des républicains, et ces deux partis, qui comptent sur une forte majorité se préparent à mener une vigoureuse campagne pour triompher aux élections générales qui ont été fixées au mois d'avril.

L'ex-député Almeida, leader des organisations républicaines, déclare que les scandaleux abus auxquels s'est livré le parti monarchiste lui ont aliéné la sympathie des masses et que le résultat des élections ne saurait être douteux.

Le jeune roi Manuel quoique animé des meilleures intentions s'est trouvé dans la nécessité de céder aux conseils des ennemis de son père et de l'ex-premier ministre Franco, et ces conseillers peu scrupuleux cherchent à lui faire jouer le même rôle qu'à rempli Don Luis, le père de Don Carlos qui pendant vingt ans a régné sur le Portugal, sans avoir voix au gouvernement du pays.

Dans les circonstances présentes la politique suivie par le jeune roi est des plus dangereuses, car il a placé les destinées de son trône entièrement entre les mains des chefs de deux partis totalement discrédités dans l'opinion du pays. Les dépenses de la couronne sont du reste hors de toutes proportions avec les ressources du royaume et la restriction de ces dépenses devrait être la première réforme financière à opérer.

Quoiqu'il arrive au Portugal on ne s'attend pas à une intervention étrangère. A vrai dire l'Espagne et l'Angleterre qui ont une grande influence sur la politique étrangère du royaume, verraient avec satisfaction le maintien du régime actuel, ainsi du reste que toutes les autres puissances européennes qui ont des intérêts commerciaux considérables engagés dans ce pays, mais il est peu probable que l'Angleterre fasse la moindre tentative pour chercher à s'immiscer dans la politique intérieure du Portugal.

Cette puissance continuera à maintenir quelques navires de guerre dans les principaux ports du royaume et assurera au gouvernement portugais qu'il peut compter sur son "support moral" aussi longtemps qu'il restera dans certaines limites, mais selon toutes probabilités elle bornera là son action.

UN PLAN D'EPARGNES

Essayez de vous persuader que vous devez à cette Banque une forte somme d'argent. Mettez-vous alors à l'œuvre pour payer cette dette en déposant une certaine somme chaque semaine ou chaque mois.

Cosmopolitan Bank and Trust Co.

Carondelet et Union

C. DeB. Claiborne, Président — Frank A. Daniels, 1er Vice-Prés.
C. S. Bauman, Ass't Caissier — Frank Danneman, 2nd Vice-Prés.
Louis E. Valloft, 3me Vice-Prés.

5 fév—6m—Mer Ven Dim

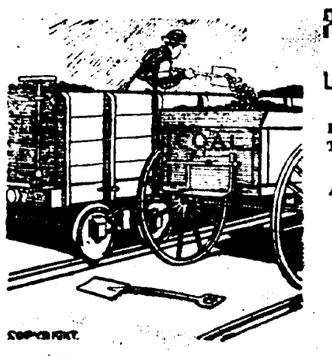

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,
REPRESENTANT
La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.,
Bureau, 313 RUE CARONDELET.
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, Lne.
CHANTIER DE CHARBON :
Au pied de la rue Race Téléphone Main 983
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAM.
CHANTIER DE CHARBON :
513-521 rue Quartier.
Téléphone Hemlock 321.
CALE SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Alger, 38.

oct—10m—ven dim m

Drame entre un avocat et sa cliente.

New York, 25 février — M. Charles M. Sanford, un avocat de Smithtown, L. I., a été grièvement blessé d'une balle de revolver dans la tête, tirée par Mme Jennie Bunt, ce matin dans le corridor du bâtiment Garfield.

Mme Bunt attendait M. Sanford devant la porte de son étude et a fait feu sur lui au moment où il approchait.

Elle a été arrêtée par des locataires du bâtiment et remise entre les mains de la police.

Sanford a été transporté mourant à l'hôpital.

Mort d'un vétéran.

Mobile, Ala., 25 février — M. Georges Rogers qui avait assisté au combat de la Baie de Mobile aux côtés de l'amiral Farragut est mort aujourd'hui à Mobile.

M Rogers qui faisait partie de la Grande Armée de la République était originaire de New Haven, Connecticut.

Exécution de Willie Rogers.

Savannah, Gie, 25 février — Willie Rogers, reconnu coupable d'avoir assassiné sa femme, a été exécuté cet après-midi dans la prison de cette ville.

Les médecins ont constaté la mort quinze minutes après la chute de la trappe.

La question japonaise en Californie.

San Francisco, Cal., 25 février —La commission des écoles de Santalito a décidé hier qu'aucun élève ayant dépassé l'âge de 18 ans ne pouvait être autorisé à suivre les cours des écoles publiques de cette ville.

Cette décision a été prise à la suite d'une demande d'admission faite par un Japonais du nom de Sung Cho, âgé de 21 ans.

Sung Cho avait menacé de porter le cas devant les tribunaux ; c'est alors que la commission des écoles de Santalito décida qu'il était illégal d'admettre dans les écoles publiques de cette ville une personne âgée de plus de 18 ans, quelle que soit sa couleur ou sa nationalité. Cette décision aura pour effet d'exclure plusieurs Japonais qui jusqu'ici avaient été admis dans les classes supérieures des écoles primaires de cette ville

Le procès de Fred Deibel.

Mobile, 25 février — Le procès de Fred Deibel, Jr. et de la femme Alice Fair a été fixé aux 17 et 18 mars par le tribunal de Mobile.

Deibel et sa maîtresse sont incarcérés depuis plusieurs mois à la suite d'une tentative d'escroquerie commise à Mobile l'été dernier.